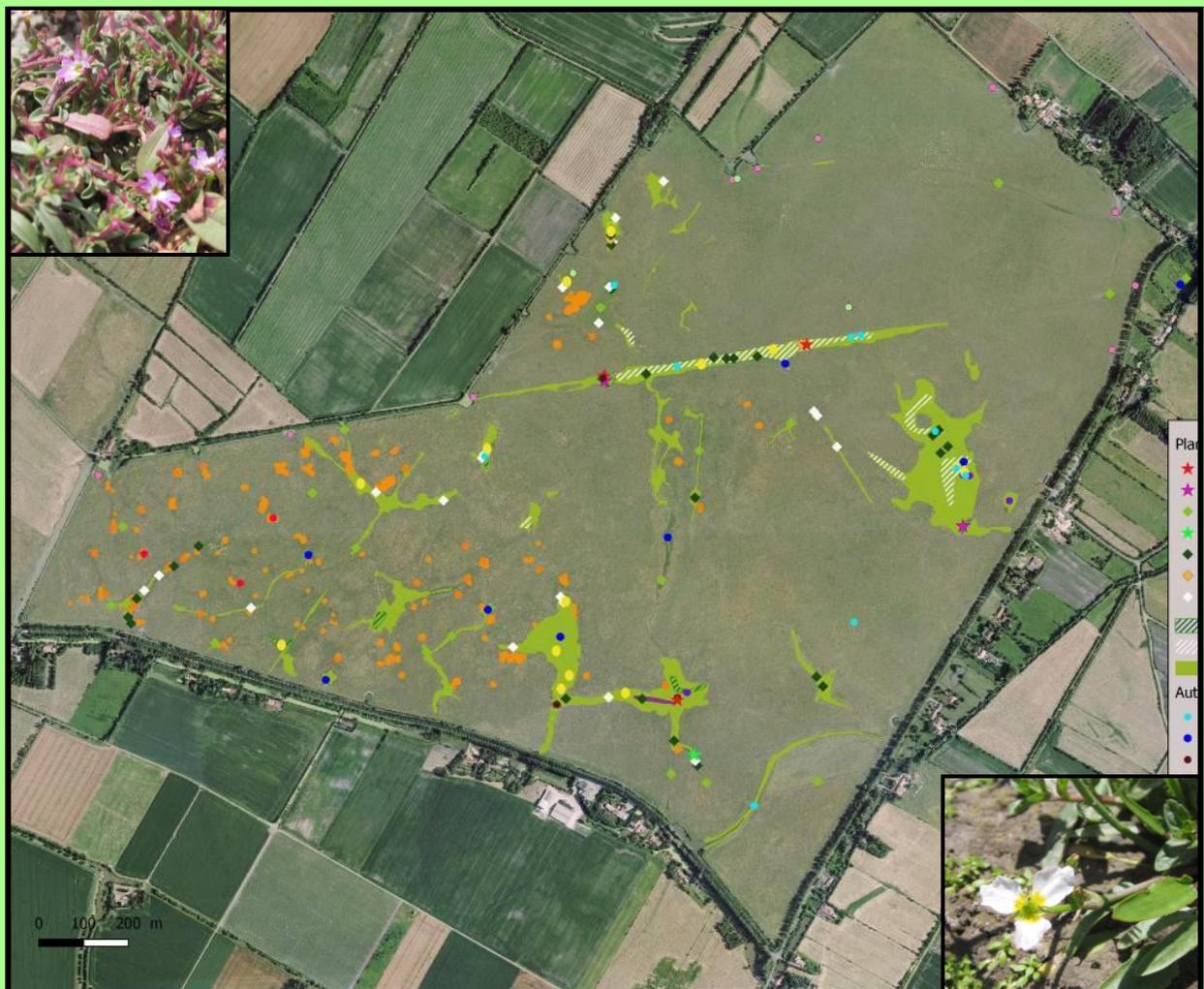


Réserve Naturelle régionale du marais communal du Poiré-sur-Velluire

Cartographie des Espèces Patrimoniales

2017



Eliane DEAT
Octobre 2017

Sommaire

1 – CONTEXTE ET METHODE	2
1.1 Contexte	2
Définition des plantes patrimoniales	2
Présentation du site	2
1.2 Méthode	3
Inventaires de terrain	3
Traitement informatique	3
2 - PRESENTATION DES RESULTATS	4
2.1 Flore patrimoniale	4
2.2 Comparaison 2007-2017	5
2.3 Fiches espèces	6
2.4 Carte des espèces patrimoniales	28
- échelle 1/8000 ^{ième} en A3	28
- jeu de 3 cartes à l'échelle du 1/3500 ^{ième} en format A3	29
2.5 Carte des enjeux et perspectives	32
3 – CONCLUSION	33
BIBLIOGRAPHIE	34
ANNEXE	
Liste des espèces végétales observées en 2017	35

1.1 Contexte

L'objet de la présente étude s'inscrit dans le cadre des actions du plan de gestion 2013 – 2018 de la Réserve Naturelle Régionale du Poiré-sur-Velluire et l' **action SE8 « Inventaire complémentaire et suivi des espèces déterminantes végétales »**. Cette mission consiste à produire un inventaire, une localisation et une estimation des populations des espèces patrimoniales de la réserve. Ces informations pourront servir de référence au gestionnaire pour ses opérations de gestion ou de suivi futures.

Cet inventaire sera comparé à celui effectué en 2007 dans le cadre d'une étude botanique sur les 14 marais communaux en pâturage collectif et en gestion LPO/WWF. C'est le même opérateur de terrain, Eliane Déat, qui réalise les deux missions. En 2007, cette étude était portée par le Bureau d'étude Symbiose Environnement et en 2017 par la Mairie du Poiré-sur-velluire, en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Odile Cardot et Xavier Baron.

Cette étude intervient parallèlement à la réalisation de la carte de végétation de la Réserve naturelle régionale (action SE7). Cette mission a été confiée à Elsa Sourdil dans le cadre de son mémoire de fin de Master. Eliane Déat était chargée de l'encadrement terrain et méthodologie de ce travail.

Nous avons suivi et accompagné le travail de cartographie et parfois combiné les jours de terrain, suivis d'espèces patrimoniales et cartographie.

Définition des plantes patrimoniales

Les plantes patrimoniales sont **les espèces protégées, nationales et régionales** ainsi que celles inscrites sur **la liste rouge des espèces menacées des Pays de Loire** (conservatoire botanique de Brest antenne de Nantes, 2008) et celles inscrites sur le livre rouge national des espèces menacées. Il y a aussi la **liste des espèces déterminantes** régionales (listes établies pour la réalisation des ZNIEFF, 1988).

La liste rouge des espèces régionales définit 5 degrés de rareté, du plus rare 1 au moins rare 5.

Une espèce peut être à la fois protégée et inscrite sur une liste rouge, parfois protégée et non inscrite sur la liste rouge régionale, inscrite sur la liste rouge régionale mais non protégée et parfois juste inscrite sur la liste des plantes déterminantes.

Présentation du site

Situé au sein du Marais Poitevin, le communal se trouve au cœur de l'ancien golfe des Pictons dont le comblement naturel par l'accumulation de sédiments marins et alluvionnaires a été accéléré par les endiguements, assèchement, création de chenaux... qui a permis l'exploitation des terres à des fins agricoles.

Malgré leur apparence plane, ces terres laissent apparaître un microrelief constitué de parties basses, sinueuses, plus ou moins larges, les « baisses », en eau plusieurs mois de l'année, constituant les niveaux hygrophiles et mésohygrophiles

inférieur, et de parties hautes, plus rarement inondées, constituant les zones mésohygrophiles et mésophiles.

Certains bourrelets de curage le long des canaux, plus hauts encore, donnent des milieux mésophiles. L'océan a marqué ce relief et les vases riches en sel, ont données par assèchement et tassement le bri, le sel remonte à la surface par capillarité.

Le Communal du Poiré sur Velluire est propriété de la commune. D'une surface de 240 ha, il a été classé en Réserve de Chasse et de faune sauvage en 1977, puis en Réserve Naturelle volontaire de 1981 à 2002, puis en Réserve Naturelle Régionale depuis 2012. Parallèlement à ces classements, il fait l'objet d'un contrat Commune, LPO, WWF et PNR visant à protéger le patrimoine biologique et les activités pastorales de 1988 à 2013.

1.2 Méthode

Inventaires de terrain

Les relevés de terrain ont été effectués du 11 avril au 5 juillet 2017. Soit 4 jours de prospections pour les espèces patrimoniales et 4 jours pour la cartographie. Soit 8 jours en tout. Plus les 15 journées d'Elsa Sourdil seule ou accompagnée d'Odile Cardot pour la cartographie des habitats.

Un GPS (« Spectra précision Mobile Mapper 20 », précision en temps réel de moins de 2m et de moins d'1m en post traitement) a été utilisé afin de géolocaliser les stations des plantes patrimoniales. Les données GPS ont ensuite été incorporées au logiciel QGIS.

Pour certaines espèces à large spectre de répartition, nous avons utilisé les contours des unités de végétation cartographiées pour traduire leur répartition. C'est le cas pour la Renoncule à feuilles d'ophioglosse, le Trèfle pied d'oiseau et l'Orge maritime.

Lorsque des stations ponctuelles d'une même espèce étaient proche nous avons créé à posteriori des polygones, afin d'avoir une meilleure lecture cartographique. C'est notamment le cas pour le Trèfle de Michéli, Le Céraiste douteux, le Fluteau fausse renoncule.

Traitement informatique

Les données de terrain et le travail de compilation avec les éléments de la carte de végétation ont permis de créer 2 tables distinctes au sein du logiciel de SIG (QGIS version 2.18) :

- une table espèce-points, correspondant à la localisation de stations ponctuelles de 1 à 10 m². La table attributaire est renseignée avec le nom de la plante, la date d'observation, l'estimation des effectifs (sauf pour la Renoncule à feuille d'ophioglosse, le Trèfle pied d'oiseaux, l'Orge maritime)

- 1 table espèce-polygones, pour les espèces de répartition plus large : Renoncule à feuille d'Ophioglosse, Trèfle de Michéli, Céraiste douteux, Fluteau fausse renoncule, Orge maritime, Trèfle pied d'oiseau. La table attributaire renseigne le nom de l'espèce, la date d'observation.

Code des noms d'espèces utilisés pour les tables attributaire .shp :

Bal-ran : *Baldellia ranunculoides* ssp. *repens*

Bup-ten : *Bupleurum tenuissimum*

Car-par : *Cardamine parviflora*

Cen-cal : *Centaurea calcitrapa*

Cer-dub : *Cerastium dubium*

Cry-alo : *Crypsis alopecuroides*

Dam-ali : *Damasonium alisma*

Gal-deb : *Galium debile*

Hor-mar : *Hordeum marinum*

Inu-bri : *Inula britannica*

Lac-sal : *Lactuca saligna*

Lyt-tri : *Lythrum tribracteatum*

Ran-oph : *Ranunculus ophioglossifolius*

Ran-tri : *Ranunculus tricophyllus*

Ror-syl : *Rorippa sylvestris*

Tri-mic : *Trifolium michelianum*

Tri-orn : *Trifolium ornithopodioides*

2 - PRESENTATION DES RESULTATS

2.1- Flore Patrimoniale

Nous avons pu observer 145 espèces végétales lors de nos prospections de terrains de 2017. Parmi ces espèces nous en retenons **17 comme patrimoniales**.

Sept espèces sont protégées :

- Etoile d'eau, *Damasonium alisma* : Protection nationale
- Salicaire à trois bractées, *Lythrum tribracteatum* : Protection nationale
- Renoncule à feuilles d'ophioglosse, *Ranunculus ophioglossifolius* : Protection nationale
- Céraiste douteux, *Cerastium dubium* : Protection régionale
- Trèfle de Michélie, *Trifolium michelianum* : Protection régionale
- Cardamine à petites fleurs, *Cardamine parviflora* : Protection régionale
- Inule d'Angleterre, *Inula britannica* : Protection régionale

Dix espèces sont inscrites sur la liste rouge des Pays de Loire et / ou déterminantes :

- Crypse faux vulpin, *Crypsis alopecuroides*
- Renoncule de Drouet, *Ranunculus tricophyllus* ssp. *drouetti*

- Rorippe sylvestre, *Rorippa sylvestris*
- Fluteau fausse renoncule, *Baldellia ranunculoides ssp. repens*
- Gaillet fragile, *Gallium debile*
- Trèfle pied d'oiseaux, *Trifolium ornithopodioides*
- Buplèvre menu, *Bupleurum tenuissimum*
- Orge maritime, *Hordeum marinum*
- Laitue à feuilles de saule, *Lactuca saligna*
- Centaurée chausse-trape, *Centaurea calcitrapa*

2.2- Comparaison 2007 - 2017

En 2007, la liste rouge des Pays de Loire n'était pas sortie. Ce qui fait que certaines espèces de cette liste, n'ont pas été cartographiées en 2007, il s'agit de:

- L'orge maritime
- Du Gaillet fragile

Ces espèces étaient présentes et abondantes en 2007.

Nous tenons à préciser qu'entre 2007 et 2017, la pression d'observation a été 4 fois plus importante. En effet, 2,5 jours en 2007 pour plus de 8 jours en 2017.

Les jours de terrain en 2007 (3 et 26 juin et 26 juillet) sont tardifs pour des espèces précoces comme le Céraiste douteux et la Cardamine à petite fleur, leur présence si elle est détectée est sous-évaluée. Par contre la date du 26 juillet est plus favorable aux espèces comme l'Inule d'Angleterre, le Crypse faux-vulpin et le Buplèvre ténu.

On peut dire que si des espèces n'ont pas été retrouvées en 2017, c'est qu'elles n'étaient pas présentes. On ne peut pas non plus parler de disparition d'espèces lorsque ce sont des espèces annuelles, mais on doit s'interroger sur les raisons de leur non présence.

Entre 2007 et 2017, nous constatons globalement **une similarité** des espèces patrimoniales observées.

Cependant certaines espèces sont nouvelles pour le site, alors que d'autres n'ont pas été retrouvées.

Nouvelles espèces patrimoniales par rapport à 2007 :

- Salicaire à trois bractées : espèce non observée en 2007
- Cardamine à petite fleur : espèce précoce et discrète, peut-être passée inaperçue en 2007. Une seule station trouvée en 2017.
- Crypse faux vulpin : espèce non observée en 2007, car le terrain n'a pas été assez complet à partir de mi-juillet (espèce à floraison tardive)
- Buplèvre menu : espèce non observée en 2007, car le terrain n'a pas été assez complet à partir de mi-juillet (espèce à floraison tardive)

Espèces patrimoniale non retrouvées en 2017

- Ache inondée, *Apium inundatum*. L'absence de cette espèce des milieux en eau témoigne d'une dégradation de l'habitat de l'hygrophile inférieur

2.3- Fiches espèces

Chacune des 17 espèces fait l'objet d'une fiche descriptive type. Elle se compose des rubriques suivantes :

- son nom, français et latin
- son statut de plante patrimoniale
- Une info sur l'écologie de la plante
- Le rattachement de la plante à un groupement phytosociologique (alliance ou association)
- Le rattachement au nom de l'habitat utilisé pour la cartographie des unités de végétation du communal
- La Répartition sur le site avec le nombre de station et une approximation de l'effectif, en nombre de pied ou en surface)
- Une comparaison avec les observations de 2007
- Une info sur les éléments de gestion
- Une rubrique commentaire, s'il y a lieu.

Les 7 premières fiches concernent les espèces protégées (bandeau brun) et les 10 restantes les espèces à autre statut (bandeau jaune).

Tableau 2 : Espèces végétales patrimoniales observées en 2017

Espèces	Habitat	Densité	Protection et statut
Salicaire à trois bractées, <i>Lythrum tribracteatum</i>	Vases exondées	2 stations - 40 pieds	PN -LRN1-LRR2-Det
Etoile d'eau, <i>Damasonium alisma</i>	Vases exondées, possible hygrophile inférieur	3 stations 120 pieds	PN -LRN2-LRR5-Det
Renoncule à feuille d'ophioglosse, <i>Ranunculus ophioglossifolius</i>	Prairie hygrophile moyen à inférieur	Grande surface	PN - LRN2-Det
Céraiste douteux, <i>Cerastium dubium</i>	Hygrophile moyen	60 stations -4 grandes zones-1500 pieds	PR -LRN2-Det
Cardamine à petites fleurs, <i>Cardamine parviflora</i>	Prairie, hygrophile moyen.	1 station – 5 pieds	PR -LRR5-Det
Trèfle de michélie, <i>Trifolium michelianum</i>	Prairie, hygrophile moyen à mésohygrophile inférieur	50 stations – 300 pieds	PR -Det
Inule d'angleterre, <i>Inula britannica</i>	Milieu hygrophile moyen. Espèce tardive	2 stations – quelques pieds	PR -LRN2-LRR5-Det
Cripse faux-vulpin <i>Crypsis alopecuroides</i>	Vases exondées	3 stations – 60 pieds	LRN2-LRR4-Det
Renoncule de Drouet, <i>Ranunculus trichophyllus subsp. drouetii</i>	Baisse hygrophile inférieure des prairies. Précoce	Plusieurs stations –des centaines de pieds	LRR3-Det
Rorippe sylvestre, <i>Rorippa sylvestris</i>	Hygrophile inférieur	Plusieurs stations des dizaines de pieds	Det
Fluteau fausse renoncule, <i>Baldellia ranunculoides subsp. repens</i>	Prairie hygrophile inférieur des baisses	20 stations -	LRR5-Det
Gaillet débile, <i>Galium debile</i>	Prairie hygrophile moyen	Plusieurs stations des dizaines de pieds	LRR4
Trèfle pied d'oiseaux, <i>Trifolium ornithopodioides</i>	Niveau mésohygrophile halophile à Jonc de Gérard	Plusieurs stations des centaines de pieds	LRR5-Det
Orge maritime, <i>Hordeum marinum</i>	Mésohygrophile halophiles et secteurs plus mésophiles oligotrophes	Très abondant, des milliers de pieds	LRR5
Buplèvre menu, <i>Bupleurum tenuissimum</i>	Niveau mésohygrophile halophile à Jonc de Gérard	Plusieurs stations des dizaines de pieds	LRR5-Det
Laitue à feuilles de saule, <i>Lactuca saligna</i>	Mésophile	Plusieurs stations. Quelques pieds	LRR5-Det
Centauree chausse-trape, <i>Centaurea calcitrapa</i>	Mésophile tassé, rudéral	10 stations – 100 pieds	LRR4-Det

PROTECTION

PN = Protection nationale, **PR** = Protection régionale,

LISTE ROUGE

LRN = Livre rouge National (1 = espèces prioritaires, 2 = espèces à surveiller)

LRR = Liste rouge régionale des Pays de Loire : 2 = annexe 2 (plantes en danger extrême de disparition), 3 = annexe 3 (plantes en danger de disparition), 4 = annexe 4 (espèces vulnérables), 5 = annexe 5 (espèces quasi-menacée)

AUTRE

Det = Liste des espèces végétales déterminantes en Pays de Loire (inventaire ZNIEFF)

LYTHRUM TRIBRACTEATUM

Salicaire à trois bractées

STATUT :

Protection nationale.

Livre rouge national : annexe 1 « espèce prioritaire »

Liste Rouge Pays de Loire : annexe 2 " plantes en danger extrême de disparition"

Déterminante en Pays de Loire



ÉCOLOGIE : Espèce méridionale des vases exondées, des tonsures hygrophiles longuement inondables de répartition méditerranéo-atlantiques.

La Salicaire à trois bractées se rencontre dans le Marais Poitevin sur les vases dénudées des lacs de tonnes de chasse, dans les baisses peu végétalisées très hygrophiles, longuement inondées. **C'est une espèce annuelle, pionnière, de haute valeur biologique, classé au livre rouge national comme "espèce prioritaire"**. Elle reste rare dans le Marais poitevin et en Pays de Loire et est classé à ce titre à l'annexe 2 du livre rouge régional comme "plante en danger extrême de disparition".

PHYTOSOCIOLOGIE : *Elatini macropodae - Damasonion alismae*

Unité de végétation de la carte des habitats: Vases exondées

REPARTITION SUR LE SITE : Cette espèce est observée en juin 2017 sur deux secteurs différents de vases exondées. Une au niveau de l'exclos du nid de cigogne, côté Ouest et l'autre à l'amont de la diguette n° 1 près de l'entrée principale du Marais.

Nb de stations : 2

Effectifs : 40 pieds

COMPARAISON 2007 / 2017

: Cette espèce n'avait pas été observée sur le marais communal en 2007. C'est donc une nouvelle espèce pour la Réserve Naturelle Régionale.

ELEMENTS DE GESTION :

Cette espèce, pionnière et annuelle affectionne particulièrement les vases exondées. L'espèce peut se développer ou régresser en fonction des surfaces de vases nues, suite à



l'assèchement saisonnier des zones de baisse. Elle disparaît quand la végétation devient dense. Elle est sensible au piétinement et disparaît quand celui-ci est trop fort et détruit son habitat.

COMMENTAIRES : Nous conseillons de conserver la zone d'exclos autour du nid de cigogne afin de maintenir la belle station de Salicaire qui se trouve à cet endroit.

RANUNCULUS OPHIOGLOSSIFOLIUS

Renoncule à feuilles d'Ophioglosse

STATUT :

Protection nationale.

Livre rouge national : annexe 2 « espèce à surveiller »

Liste Rouge Pays de Loire : Non retenue

Déterminante en Pays de Loire

ÉCOLOGIE : Espèce des prairies européennes, hygrophiles longuement inondables. Cette Renoncule se rencontre en abondance en Marais Poitevin, dans les zones hygrophiles des prairies et des fossés envasés et parfois dans les rigoles de drainage des terres cultivées. C'est une espèce annuelle, pionnière.

Répartition méditerranéo-atlantique



PHYTOSOCIOLOGIE : *Ranunculo ophioglossifoli* – *Oenantheum fistulosae* de Foucault 2008. *Ranunculo ophioglossifoli* – *Menthetum pulegi* de Foucault 2008.

Unité de végétation de la carte des habitats : Hygrophile moyen mais descend aussi en hygrophile inférieur et peut remonter sur l'hygrophile supérieur.

REPARTITION SUR LE SITE : La Renoncule à feuille d'ophioglosse est très abondante sur le communal. Elle est présente sur toutes les baisses de niveau hygrophile moyen. On la retrouve également en densité plus faible dans l'hygrophile inférieur et encore plus faible en hygrophile supérieur. Pour noter sa répartition, nous avons pris quelques points au gps, lorsqu'elle était de répartition réduite et sinon nous avons utilisé les surfaces des habitats de l'hygrophile moyen, inférieur et quelques secteurs d'hygrophile supérieur pour sa répartition sur le communal.

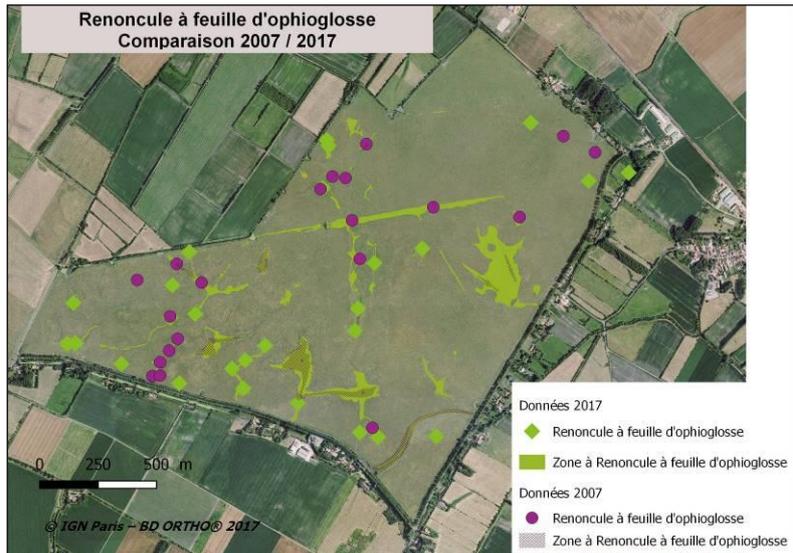
Nb de stations recensées : non comptabilisé

Effectifs : plusieurs milliers.

Surface de présence : Hygrophile moyen et inférieur = 15 ha

COMPARAISON 2007 / 2017 :

L'espèce était également bien présente en 2007. Cartographiée aussi sur des unités de surfaces et sous forme de point sur les secteurs plus réduits. Les populations doivent être similaires, avec éventuellement une plus forte proportion en 2017, peut-être dû à une proportion plus importante



de terre nue dans les zones hygrophiles, dû à la dégradation du sol par le piétinement.

ELEMENTS DE GESTION : En tant qu'espèce pionnière ayant besoin de terre nue pour se développer et tolérant des milieux "plus dégradées", elle semble favorisée par le surpiétinement des baisses du communal. Par contre elle est absente des baisses profondes, mais qui connectée au fossé s'assèchent très rapidement en saison.

DAMASONIUM ALISMA

Etoile d'eau

STATUT :

Protection nationale.

Livre rouge national : annexe 2 « espèce à surveiller »

Liste Rouge Pays de Loire : annexe 5 " espèce quasi-menacée"

Déterminante en Pays de Loire



ECOLOGIE : Espèce des vases exondées et / ou de l'hygrophile inférieur. Répartition méditerranéo-atlantique. Cette espèce se rencontre dans le Marais Poitevin sur quelques secteurs où il y a des zones de vases exondées ou des baisses très longuement inondées ; Marais

communal de Lairoux, RNN de St Denis du Payré, marais communal des Magnils-reigners... C'est une espèce annuelle et pionnière.

PHYTOSOCIOLOGIE : *Elatini macropodae* - *Damasonion alismae*

Unité de végétation de la carte des habitats: Vases exondées

REPARTITION SUR LE SITE : Une belle station d'une cinquantaine de pieds au niveau de l'exclos du nid de cigogne. Uniquement côté nord-ouest. Deux autres stations en situations précaires de quelques pieds au niveau des zones les plus basses des baisses,

Nb de stations recensées : 3

Effectifs < 60 pieds

COMPARAISON 2007 / 2017 : 15 stations en 2007 et 3 en 2017. Deux stations ont été conservées. Une nouvelle. Les grandes étendues observées en 2007 ne sont plus présente en 2017. Il y a une très forte baisse du nombre de pieds.

ELEMENTS DE

GESTION : Espèce qui se développe sur les vases humides de l'hygrophile inférieur, que l'on a indiqué comme vases exondées. L'espèce reste sensible au piétinement et son habitat est détruit par le passage intensif du bétail.

COMMENTAIRES : Espèce très rare sur le marais poitevin. Evolution sur le site à suivre tous les ans.



CARDAMINE PARVIFLORA

Cardamine à petites fleurs

STATUT :

Protection régionale.

Liste Rouge Pays de Loire : annexe 5 « espèces quasi menacées »

Déterminante en Pays de Loire

ÉCOLOGIE : Espèces des prairies hygrophiles des grands marais ou des vallées fluviales. Située dans l'hygrophile moyen. Plutôt dans les parcelles de fauche. Espèce annuelle.

PHYTOSOCIOLOGIE : *Ranunculo ophioglossifoli – Oenanthem fistulosae* de Foucault 2008

Unité de végétation de la carte des habitats:

Hygrophile moyen



REPARTITION SUR LE SITE : La Cardamine à petite fleur a été observée dans une baisse en hygrophile moyen dans la partie sud du communal, avec seulement quelques pieds.

Nb de stations : 1

Effectifs : 10 pieds

COMPARAISON 2007 / 2017 : La Cardamine à petite fleur n'a pas été observée en 2007. Une seule observation en 2017.

ELEMENTS DE GESTION

: Espèce sensible au piétinement par le bétail, et en même temps nécessite des zones un peu ouverte pour s'installer.



COMMENTAIRES : En tant qu'espèce annuelle, les localisations et les densités peuvent varier d'une année à l'autre. On ne peut pas dire que le communal soit favorable à cette espèce. Une seule station en 2017 et non observée en 2007.

TRIFOLIUM MICHELIANUM

Trèfle de Michéli

STATUT :

Protection régionale.

Liste Rouge Pays de Loire : non retenu
Déterminante en Pays de Loire

ÉCOLOGIE : Espèce des prairies de fauche hygrophiles européennes, longuement inondable. L'espèce préfère nettement les parcelles de fauche où il peut former des massifs volumineux et larges. Défini le mésohygrophile inférieur, plus ou moins accompagné par le Jonc de Gérard. Espèce de répartition méditerranéo-atlantique



PHYTOSOCIOLOGIE : *Ranunculo ophioglossifoli* – *Oenanthetum fistulosae* de Foucault 2008

Unité de végétation de la carte des habitats : Hygrophile moyen

REPARTITION SUR LE SITE : Espèce bien présente sur le site, souvent ne formant que de petites colonies de quelques pieds.

Nb de stations : 28 points et 5 petites surfaces
Effectifs : > 1000

COMPARAISON 2007 / 2017 :

En 2007 le Trèfle de Michéli semblait se répartir sur moins de stations (8) mais sur des surfaces plus importantes. En 2017, on note plus de stations, mais des colonies très petites parfois justes de quelques pieds.

ELEMENTS DE GESTION :

L'espèce est beaucoup plus dense, foisonnante et abondante dans les parcelles de fauche. Comme c'est une espèce très appétante pour le bétail, le broutage réduit son développement.

COMMENTAIRES : Malgré sa sensibilité à la pression de pâturage, l'espèce se maintient assez bien sur le communal.



INULA BRITANICA

Inule d'Angleterre

STATUT :

Protection régionale

Livre rouge national : annexe 2 « espèce à surveiller »

Liste Rouge Pays de Loire : annexe 5 " espèce quasi-menacée "

Déterminante en Pays de Loire

ÉCOLOGIE : Espèce vivace des prairies humides. Elle peut se rencontrer dans les vallées alluviales et restent peu abondante dans les prairies du Marais Poitevin.

PHYTOSOCIOLOGIE : *Ranunculo ophioglossifoli – Menthetum pulegii* de Foucault 2008

Unité de végétation de la carte des habitats: Hygrophile moyen à Hygrophile inférieur

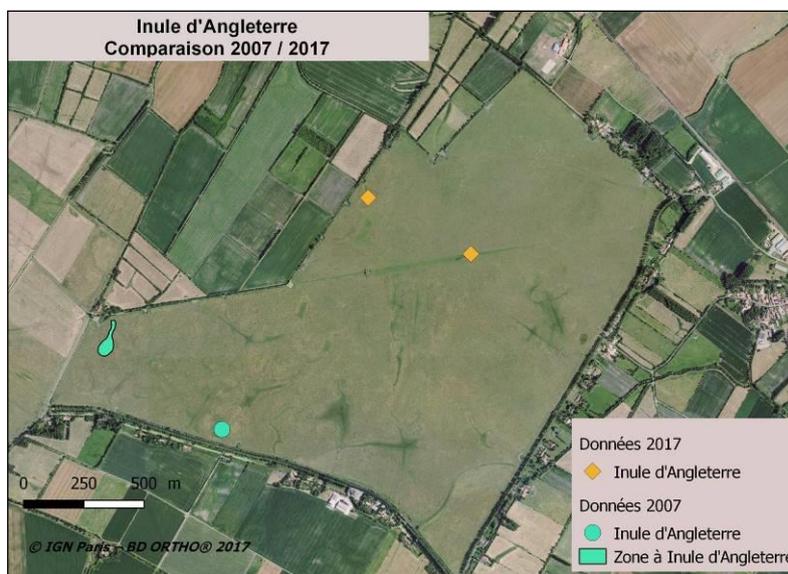


REPARTITION SUR LE SITE : L'inule d'Angleterre a été observée avant sa floraison sur deux points dans la partie nord du communal, en périphérie de basse.

Nb de stations : 2

Effectifs : < 20

COMPARAISON 2007 / 2017 : En 2017 l'espèce n'a pas été retrouvée sur les deux stations de 2007, par contre elle a été noté sur deux autres secteurs, bien éloignés de ceux de 2007. Alors qu'en 2007 les stations accueillait de belles populations, celle de 2017 sont très réduites, seulement de quelques pieds.



ELEMENTS DE GESTION : Les stations de 2007 correspondent à deux basses très riches en 2007 et très appauvries en 2017 (disparition de l'Etoile d'eau et du Trèfle de michéli). Hypothèse : ces 2 secteurs auraient-ils subit une modification de leur régime hydrique?

COMMENTAIRES : L'espèce reste peu abondante sur le communal et sa répartition est différente entre 2007 et 2017. Comme c'est une espèce vivace, nous pouvons avancer des hypothèses en lien avec la gestion ou bien le manque d'eau en hiver..??

CERASTIUM DUBIUM

Céraiste douteux

STATUT :

Protection régionale

Livre rouge national : annexe 2 « espèce à surveiller »

Liste Rouge Pays de Loire : non retenue
Déterminante en Pays de Loire

ÉCOLOGIE : Espèces des prairies hygrophiles plutôt de niveau moyen. Cette espèce est discrète et précoce et s'observe en début de printemps. Elle peut passer inaperçue à partir de juin.



PHYTOSOCIOLOGIE : *Ranunculo ophioglossifoli – Oenanthetum fistulosae* de Foucault 2008

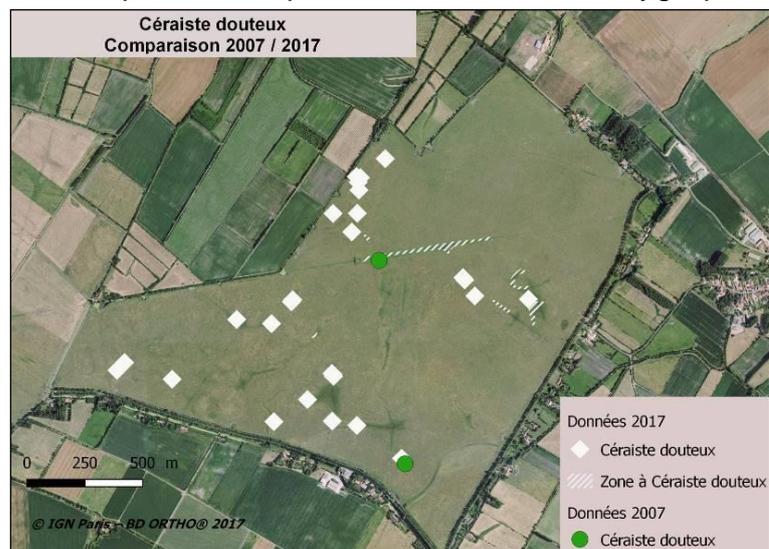
Unité de végétation de la carte des habitats: hygrophile moyen et un peu dans l'hygrophile inférieur

REPARTITION SUR LE SITE : Le Céraiste douteux est très abondant sur le communal du Poiré en 2017. Il se répartit dans plusieurs baisses où l'hygrophile moyen est bien développé.

Nb de stations : 27 points et 7 zones étendues
Effectifs : > 2000

COMPARAISON 2007 / 2017

: En 2007 le Céraiste douteux n'a été observé que sur deux stations. Hormis une pression d'observation plus faible et un passage de terrain plus tardif (6 et 26 juin 2007), il semble quand même que l'espèce soit plus abondante en 2017 qu'en 2007.



ELEMENTS DE GESTION : Le Céraiste douteux qui se développe sur les zones hygrophile moyen semble apprécier le mode de gestion du communal, vu son abondance cette année.

RANUNCULUS TRICHOPHYLLUS subsp. DROUETI

Renoncule de Drouet

STATUT :

Liste Rouge Pays de Loire : annexe 3
"plantes en danger de disparition"
Déterminante en Pays de Loire

ECOLOGIE : La distinction entre la Renoncule trychophylle et la Renoncule de Drouet (une sous espèce de la dernière) n'est pas aisée. La Renoncule trichophylle (et drouet) a de petites fleurs et des feuilles toutes submergées, en lanières. La répartition de la Renoncule de Drouet a été élargie à l'ensemble des herbiers à Renoncules aquatiques temporaires des baisses. Ces herbiers clairsemés occupent les zones à faible hauteur d'eau au printemps et à assèchement précoce. On retrouve dans ces herbiers la Renoncule peltée *Ranunculus peltatus* et la Callitriche pédonculée *Callitriche brutia*



PHYTOSOCIOLOGIE : *Ranunculo drouetti* – *Callitrichetum brutia* Bouzillé 1988
(alliance du *Zannichellion pedicellatae*)

Unité de végétation de la carte des habitats: Herbier temporaires de Renoncules aquatiques et Hygrophile inférieur

REPARTITION SUR LE SITE : L'espèce se retrouve dans les baisses en eau jusqu'en mai. Les renoncules aquatiques n'ont pas été systématiquement identifiées. Ces herbiers sont fréquents sur tous les fonds hygrophiles inférieurs des baisses, mais souvent très clairsemés, avec un taux de recouvrement en Renoncule qui reste faible, celles-ci se développant à la faveur des trouées de piétinement recouvertes d'eau en compagnie de *Callitriche Brutia* et au sein de la végétation à *Eleocharis palustris* des parties plus hautes.

Nb de stations : plusieurs dizaines de stations

Effectifs : non estimé

COMPARAISON 2007 / 2017 : L'espèce n'a pas été prospectée en 2007. On peut simplement dire qu'il y avait des herbiers de renoncules aquatiques en 2007 et fort probablement la Renoncule de Drouet.

ELEMENTS DE GESTION : Les renoncules aquatiques sont favorisées par la durée d'inondation des baisses. Leur répartition sera variable d'une année à l'autre en fonction de la pluviosité et du niveau d'eau des baisses, de mars à mai. La connection des baisses aux fossés n'est pas favorable à l'espèce, puisque cela vide l'eau de la baisse dans le fossé.

COMMENTAIRES :

Ranunculus tricophyllus subsp. droueti et *Ranunculus tricophyllus subsp. tricophyllus* sont présentes sans distinction de localisation sur le terrain

CRYPISIS ALOPECUROIDES

Crypse faux vulpin

STATUT :

Livre rouge national : annexe 2 « espèce à surveiller »

Liste Rouge Pays de Loire : annexe 4 "espèces vulnérables"

Déterminante en Pays de Loire

ECOLOGIE : Espèce annuelle subméditerranéenne des tontures hydrophiles thermophiles. Cette graminée basse se développe donc sur les vases qui s'exondent quand l'eau des baisses s'évapore. Elle peut se retrouver en compagnie de l'Etoile d'eau et de la Salicaire à trois bractées.



PHYTOSOCIOLOGIE : *Heleochoion schoenoidis* Braun-Blanquet ex Rivas Goday 1956

Unité de végétation de la carte des habitats: Vases exondées

REPARTITION SUR LE SITE : L'espèce a été observée lors du passage de juillet, sur 3 secteurs différents de vases exondées, localisés soit dans les parties les plus profondes des baisses, soit au niveau des pieds des diguettes creusées pour retenir l'eau. Le potentiel d'accueil de cette espèce reste faible, puisque les zones de vases exondées sont minimales.

Nb de stations : 3
Effectifs : >100

COMPARAISON 2007 / 2017 : L'espèce n'a pas été observée en 2007, c'est une nouvelle espèce pour le communal. Peut-être était-elle présente en 2007, mais non reconnue ou sous prospectée.

ELEMENTS DE GESTION : Conserver l'hygrophilie des baisses, afin d'avoir des zones suffisamment profondes qui s'assèchent tardivement en laissant des vases exondées.

COMMENTAIRES : La population est peut-être sous-estimée car les prospections du 5 juillet correspondaient au début de la floraison de l'espèce et toutes les zones décapées n'ont pas forcément fait l'objet d'un examen attentif. Notons que l'espèce est bien présente sur la zone d'exclos du nid de cigogne avec l'Etoile d'eau et la Salicaire à trois bractées, ainsi qu'au niveau de la diguette OH3.

BALDELLIA RANUNCULOIDES subsp. REPENS
Fluteau fausse renoncule

STATUT :

Liste Rouge Pays de Loire : annexe 5
"espèce quasi vulnérable"
Déterminante en Pays de Loire

ECOLOGIE : Espèce des pelouses amphibies vivaces oligotrophiles, atlantiques, planitaires-collinéennes, bord de mares, grèves d'étang.

Se développe dans les zones hygrophiles inférieures des prairies en limite avec l'hygrophile moyen. Espèce souvent associée à l'Ache inondée. Elle se développe de manière rampante et forme des stations qui s'étalent.



PHYTOSOCIOLOGIE : *Hydrocotylo vulgaris* - *Baldellion ranunculoidis*
Unité de végétation de la carte des habitats: Hygrophile inférieur

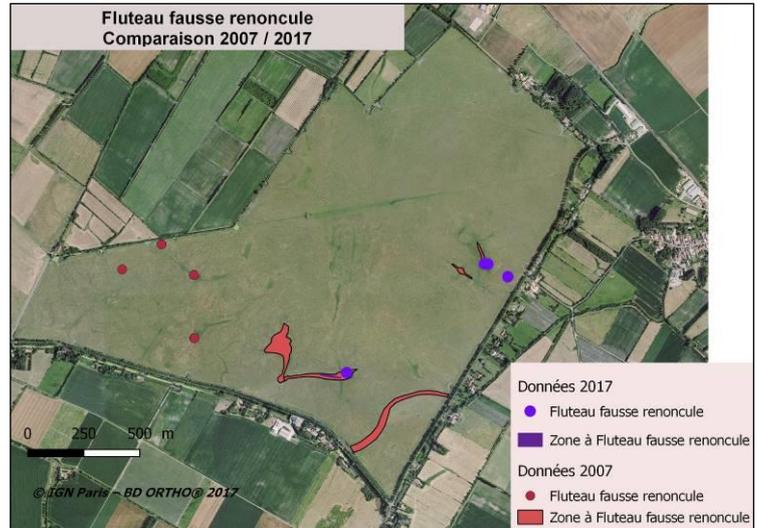
REPARTITION SUR LE SITE : Espèce observée dans les baisses d'hygrophiles.

Nb de stations : 4 et une zone plus large
Effectifs : 500

COMPARAISON 2007 / 2017 : Le Fluteau fausse renoncule est nettement moins abondant en 2017 qu'en 2007. Il est absent de plusieurs baisses, alors qu'il y était en 2007.

ELEMENTS DE GESTION : Conserver l'hygrophilie des baisses. Limiter la dégradation du sol par le piétinement du bétail.

COMMENTAIRES : La présence de l'espèce dans une baisse est indicateur d'une bonne qualité du groupement et d'un niveau d'hygrophile inférieur à moyen de bon état de conservation. La régression de sa répartition laisse à penser une dégradation de l'habitat de l'hygrophile inférieur.



RORIPPA SYLVESTRIS

Rorippe sylvestre

STATUT :

Déterminante en Pays de Loire

ÉCOLOGIE : Le Rorippe amphibie pousse les pieds dans l'eau, dans les zones hygrophiles inférieures.

PHYTOSOCIOLOGIE :

Unité de végétation de la carte des habitats: Hygrophile inférieur



REPARTITION SUR LE SITE : Le Rorippe sylvestre est observé dans les baisses d'hygrophile inférieur, en plusieurs points. L'espèce n'a pas fait l'objet d'une cartographie rigoureuse. Seuls quelques points ont été notés.

Nb de stations : plusieurs

Effectifs : >500

COMPARAISON 2007 / 2017 : L'espèce était présente en 2007, les populations paraissent stables.

ELEMENTS DE GESTION : Conserver l'hygrophilie des baisses.

COMMENTAIRES : Le rorippe sylvestre semble bien supporter un piétinement et du coup un habitat hygrophile plus dégradé.

GALIUM DEBILE

Gaillet fragile

STATUT :

Liste Rouge Pays de Loire : Annexe 4 « espèces vulnérables »

ÉCOLOGIE : Cette espèce est caractéristique de l'hygrophile moyen des prairies humides subsaumâtres. L'espèce peut remonter dans l'hygrophile supérieur.

PHYTOSOCIOLOGIE : *Ranunculo ophioglossifoli – Oenanthetum fistulosae* de Foucault 2008

Unité de végétation de la carte des habitats: Hygrophile moyen à hygrophile supérieur



REPARTITION SUR LE SITE : La Gaillet fragile reste commun sur le site. Inféodé à l'hygrophile moyen avec la Renoncule à feuilles d'ophioglosse, l'Oenanthe fistuleuse, le Myosotis cespiteux...Cependant il est présent en faible densité et de manière clairsemée dans les baisses. Pour la cartographie, nous avons seulement relevés quelques points. L'espèce n'est pas assez abondante pour l'avoir étendue à tous les habitats de l'hygrophile moyen.

Nb de stations : 15 stations, sous-évalué en carto
Effectifs : > 1000

COMPARAISON 2007 / 2017 : En 2007, l'espèce n'a pas été cartographiée, étant considérée comme commune et non patrimoniale.

ELEMENTS DE GESTION : Espèce liée au groupement hygrophile moyen. La conservation de ce faciès est favorable à la conservation de l'espèce.

COMMENTAIRES : La faible densité du Gaillet fragile dans l'hygrophile moyen, traduit un habitat en état moyen de conservation.

TRIFOLIUM ORNITHOPODIOIDES

Trèfle pied d'oiseaux

STATUT :

Liste Rouge Pays de Loire : annexe 5
« Espèce quasi menacées »
Déterminante en Pays de Loire

ÉCOLOGIE : Espèce des prairies subhalophiles, localisé dans les groupements mésohygrophiles oligotrophes subsaumâtres. Espèce observée dans les groupements subhalophiles à Jonc de Gérard et Orge maritime. Ces groupements sont peu développés sur la RNR, ce qui explique la faible répartition du Trèfle pied d'oiseaux sur le site de Choisy.



PHYTOSOCIOLOGIE : *Alopecuro bulbosi* – *Juncetum gerardii* Bouzillé 1982

Unité de végétation de la carte des habitats: Mésohygrophile à Jonc de Gérard

REPARTITION SUR LE SITE : Le Trèfle pied d'oiseaux est présent sur quasiment toutes les taches salées à Jonc de Gérard. De ce fait sa répartition se calque sur les habitats du mésohygrophile à Jonc de Gérard et est complétée par quelques points GPS.

Nb de stations : plusieurs dizaines

Effectifs : assez abondant, mais localisé, sur environ 1 ha

COMPARAISON 2007 / 2017 : L'espèce n'a pas été cartographiée en 2007, mais elle était bien présente également.

ÉLÉMENTS DE GESTION : La gestion actuelle permet le maintien de l'espèce. Son développement demeure minimal du fait du prélèvement par le broutage. Il est ras et les pieds sont peu développés. Une plus faible pression de pâturage au printemps serait certainement favorable à l'espèce.

COMMENTAIRES : Espèce discrète, pas facile à observer quand la végétation est haute et qui sèche assez vite.

BUPLEURUM TENUISSIMUM

Buplèvre ténu

STATUT :

Liste Rouge Pays de Loire : annexe 5
« Espèce quasi menacées »
Déterminante en Pays de Loire

ÉCOLOGIE : Espèce annuelle filiforme et discrète des prairies subhalophiles, localisé dans les groupements mésohygrophiles oligotrophes subsaumâtres. Espèce observée dans les groupements subhalophiles à Jonc de Gérard et Orge maritime. La présence du Buplèvre ténu est indicateur d'un taux de sel assez fort dans le sol. Espèce très tardive de floraison en août.

PHYTOSOCIOLOGIE : *Alopecuro bulbosi – Juncetum gerardii* Bouzillé 1982

Unité de végétation de la carte des habitats : Mésohygrophile à Jonc de Gérard



REPARTITION SUR LE SITE : Le Buplèvre ténu a été observée en juillet en tout début de pousse, encore difficile à repérer. L'espèce se trouve en compagnie du Jonc de Gérard et du Trèfle pied d'oiseaux. Sa répartition est sous-estimée, mais nous savons maintenant que l'espèce est présente sur le communal.

Nb de stations : 2 minimum

Effectifs :

COMPARAISON 2007 / 2017 : Le Buplèvre ténu n'a pas été observé en 2007.

ÉLÉMENTS DE GESTION : Le tassement du sol par le bétail, faisant remonter le sel, doit favoriser l'espèce.

COMMENTAIRES : Espèce très discrète et à floraison tardive, nécessiterait un passage en août pour estimer sa répartition et son abondance. C'est une espèce qui est abondante sur les zones basses des marais salants.

HORDEUM MARINUM / *HORDEUM GENICULATUM*

Orge maritime / *Orge genouillé*

STATUT :

Liste Rouge Pays de Loire : annexe 5 " espèce quasi-menacée" pour l'Orge maritime

Liste Rouge Pays de Loire : annexe 3 " plante en danger de disparition" pour l'Orge géniculé

ÉCOLOGIE : Espèce annuelle, basse, des prairies humides subsaumâtres, sur les zones de tonsures où la salinité du sol est plus forte. L'orge maritime accompagne le Jonc de Gérard, la Lepture raide le Plantain corne de cerf et le Buplèvre menu. Ces espèces sont indicatrices de salinité résiduelle du sol. L'orge maritime forme des tapis assez denses dans les zones tassées, où la végétation reste basse (secteurs sans mottureaux). Il se développe aussi dans les secteurs dégradés du mésohyrophile à Jonc de Gérard que l'on a nommé mésophile à Orge et Pâquerette.

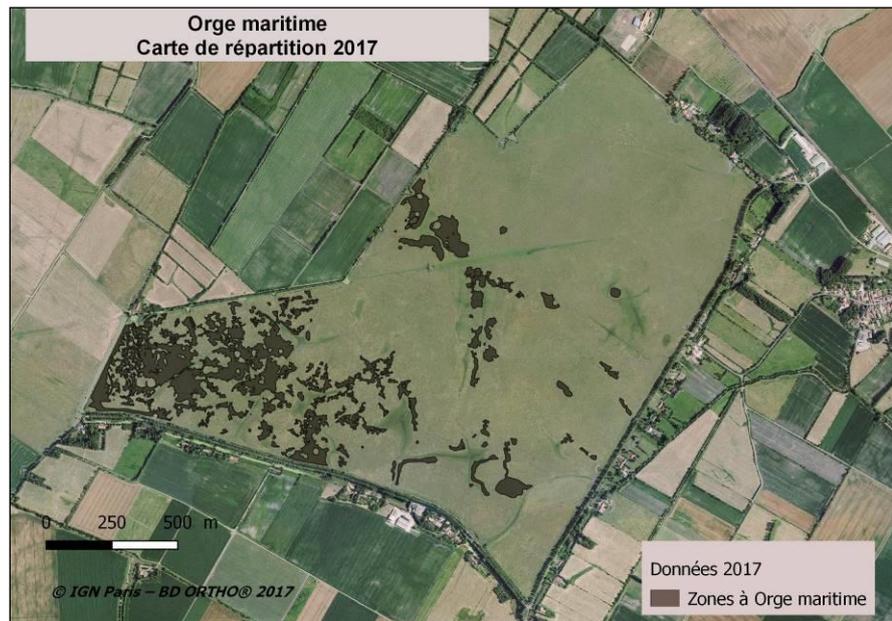


PHYTOSOCIOLOGIE : *Parapholido strigosae* – *Hordeetum marini* Géhu & Foucault 1978. *Alopecuro bulbosi* – *Juncetum gerardii* Bouzillé 1982

Unité de végétation de la carte des habitats: Mésohyrophile à Jonc de Gérard et mésophile oligotrophe à Orge et pâquerette

REPARTITION SUR LE SITE :

L'orge maritime est très abondant sur le communal, soit sur de grandes surfaces mésophiles oligotrophes soit sur des surfaces plus limitées dans les taches salées à Jonc de Gérard. Cette espèce supporte mieux la pression de pâturage que le Jonc de Gérard et est plus abondante en répartition que ce dernier.



Nb de stations : non comptées

Effectifs : Très abondant, sur environ 24 ha

COMPARAISON 2007 / 2017 : En 2007, cette espèce n'a pas été prise en compte du fait que la liste rouge régionale des Pays de Loire n'était pas encore établie. Pour les prairies humides subsaumâtres, c'est une espèce assez courante. Elle était déjà bien présente sur le communal en 2007.

ELEMENTS DE GESTION : L'espèce semble être favorisée par le pâturage, qui limite la compétition avec les autres espèces et qui induit par le tassement du sol des remontées de sel.

COMMENTAIRES : Il n'a pas été distingué les deux espèces d'écologie similaire et de forte ressemblance que sont l'Orge maritime *Hordeum marinum* Hudson et l'Orge genouillé *Hordeum geniculatum* All. = *Hordeum hystrix* Roth = *Horeum marinum* ssp. *gussoneanum* (Parl.) Thell

L'Orge genouillé a une grande probabilité de se trouver sur le site. Il est classé comme un taxon plus rare (annexe 3) sur la liste rouge des Pays de Loire.

CENTAUREA CALCITRAPA

Centaurée Chausse-trape

STATUT :

Liste Rouge Pays de Loire : Annexe 4 « espèces vulnérables »

Déterminante en Pays de Loire

ÉCOLOGIE : La Centaurée Chausse-trape est une plante nitrophile des lieux secs sur-pâturés sur terrain calcaire, qui est en régression (DUPONT, 2001). Sur les marais communaux elle reste néanmoins bien présente avec parfois des stations assez denses. Cette plante est cantonnée aux bourrelets de curage, aux bordures d'abreuvoirs et aux zones mésophiles du communal. Elle pousse moins haut que les autres chardons et ne semble pas considérée comme trop gênante.



PHYTOSOCIOLOGIE : *Sisymbrium officinalis* Tüxen, Lohmeyer & Preising ex von Rochow 1951

Unité de végétation de la carte des habitats: Mésophile rudéral, principalement sur les bords d'abreuvoir, en zone empierrée et tassée.

REPARTITION SUR LE SITE : Espèce observée en faible densité et en faible quantité. Espèce présente dans 4 parcelles. La plus grande densité s'observe sur la parcelle 152-2, pâturée par les chevaux.

Nb de stations : 4

Effectifs : 200 à 500 ?

COMPARAISON 2007 / 2017 : La Centaurée Chausse-trape a été observée sur le communal en 2007. Ayant fait l'objet d'une pression d'observation plus faible, il y a moins de stations notées en 2007 qu'en 2017.

ELEMENTS DE GESTION / COMMENTAIRE : L'espèce semble se maintenir sur le communal malgré l'échardonnage pratiqué. Il conviendrait néanmoins de la signaler et de d'inscrire qu'elle doit être préservée lors de l'échardonnage.

LACTUCA SALIGNA

Laitue à feuilles de saule

STATUT :

Liste Rouge Pays de Loire : annexe 5 " espèce quasi-menacée"
Déterminante en Pays de Loire

ÉCOLOGIE : La laitue à feuilles de saule est une espèce des lieux plutôt secs, calcaire. Ses fleurs sont jaunes le long d'une grande tige. Nous ne l'avons observée qu'en rosette de feuille.



PHYTOSOCIOLOGIE : *Cynosurion cristati* Tuxen 1947

Unité de végétation de la carte des habitats : Mésophile à Renoncule acre

REPARTITION SUR LE SITE : Espèce observée sur quelques points du marais. Sa prospection n'a pas fait l'objet d'un inventaire exhaustif. Elle est notée à titre indicatif, sa répartition est certainement sous-évaluée.

Nb de stations : 4

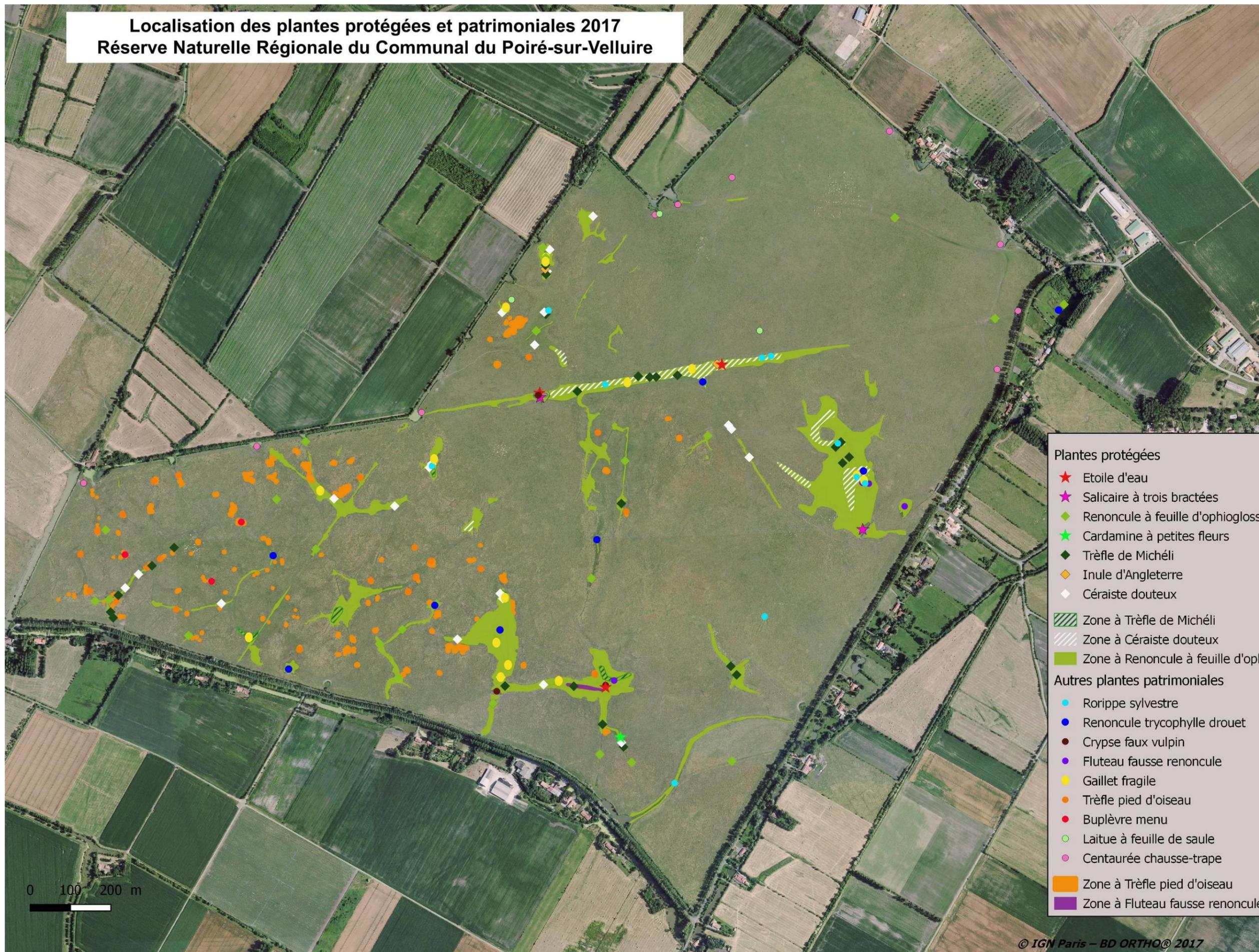
Effectifs : 20 pieds (sous-estimé)

COMPARAISON 2007 / 2017 : Cette espèce n'avait pas fait l'objet d'une attention particulière en 2007. Elle y était certainement présente.

ELEMENTS DE GESTION : Rien de spécial à signaler. La pression de pâturage, fait qu'on ne l'a pas vu fleurir.

COMMENTAIRES : Espèce discrète de la famille des pissenlits, qui peut passer inaperçu lorsqu'elle n'est pas fleurit.

Localisation des plantes protégées et patrimoniales 2017
Réserve Naturelle Régionale du Communal du Poiré-sur-Velluire



- Plantes protégées**
- ★ Etoile d'eau
 - ★ Salicaire à trois bractées
 - ◆ Renoncule à feuille d'ophioglosse
 - ★ Cardamine à petites fleurs
 - ◆ Trèfle de Michéli
 - ◆ Inule d'Angleterre
 - ◆ Céraiste douteux
- Zones de protection :**
- ▨ Zone à Trèfle de Michéli
 - ▨ Zone à Céraiste douteux
 - Zone à Renoncule à feuille d'ophioglosse
- Autres plantes patrimoniales**
- Rorippe sylvestre
 - Renoncule trycophylle drouet
 - Crypse faux vulpin
 - Fluteau fausse renoncule
 - Gaillet fragile
 - Trèfle pied d'oiseau
 - Buplèvre menu
 - Laitue à feuille de saule
 - Centaurée chausse-trape
- Zones de patrimoine :**
- Zone à Trèfle pied d'oiseau
 - Zone à Fluteau fausse renoncule

0 100 200 m

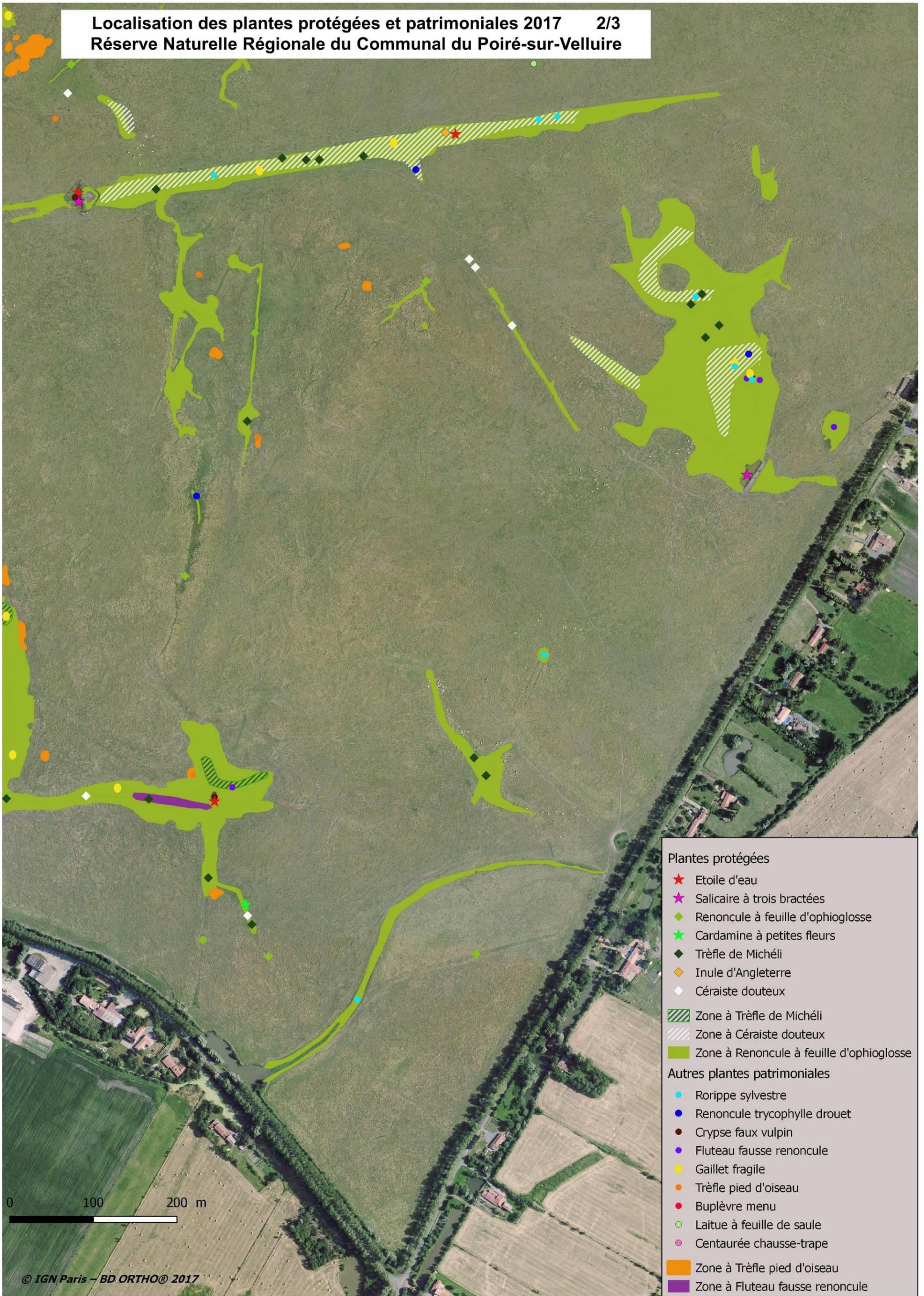
Localisation des plantes protégées et patrimoniales 2017 1/3
 Réserve Naturelle Régionale du Communal du Poiré-sur-Velluire

Plantes protégées	Autres plantes patrimoniales
★ Etoile d'eau	● Rorippe sylvestre
★ Salicaire à trois bractées	● Renoncule trycophylle drouet
◆ Renoncule à feuille d'ophioglosse	● Crypse faux vulpin
★ Cardamine à petites fleurs	● Fluteau fausse renoncule
◆ Trèfle de Michéli	● Gaillet fragile
◆ Inule d'Angleterre	● Trèfle pied d'oiseau
◆ Céraiste douteux	● Buplèvre menu
▨ Zone à Trèfle de Michéli	● Laitue à feuille de saule
▨ Zone à Céraiste douteux	● Centaurée chausse-trape
■ Zone à Renoncule à feuille d'ophioglosse	■ Zone à Trèfle pied d'oiseau
	■ Zone à Fluteau fausse renoncule



© IGN Paris - BD Ortho 2017

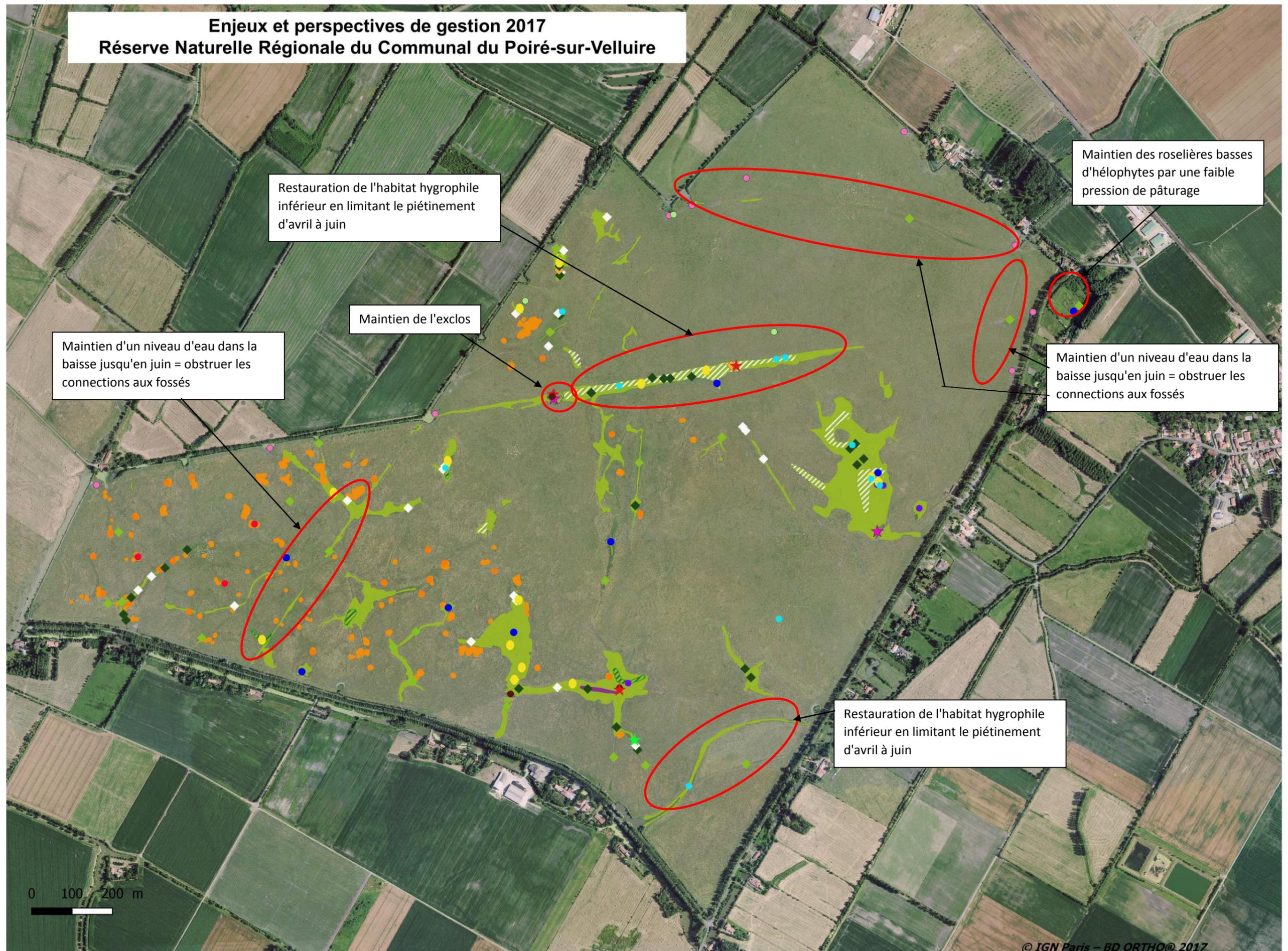
Localisation des plantes protégées et patrimoniales 2017 2/3
Réserve Naturelle Régionale du Communal du Poiré-sur-Velluire



- Plantes protégées**
- ★ Etoile d'eau
 - ★ Salicaire à trois bractées
 - ◆ Renoncule à feuille d'ophioglosse
 - ★ Cardamine à petites fleurs
 - ◆ Trèfle de Michéli
 - ◆ Inule d'Angleterre
 - ◇ Céraiste douteux
- Zones de protection**
- ▨ Zone à Trèfle de Michéli
 - ▨ Zone à Céraiste douteux
 - Zone à Renoncule à feuille d'ophioglosse
- Autres plantes patrimoniales**
- Rorippe sylvestre
 - Renoncule trycophylle drouet
 - Crypse faux vulpin
 - Fluteau fausse renoncule
 - Gaillet fragile
 - Trèfle pied d'oiseau
 - Buplèvre menu
 - Laitue à feuille de saule
 - Centaurée chausse-trape
- Autres zones**
- Zone à Trèfle pied d'oiseau
 - Zone à Fluteau fausse renoncule

0 100 200 m

Enjeux et perspectives de gestion 2017
Réserve Naturelle Régionale du Communal du Poiré-sur-Velluire



Restauration de l'habitat hygrophile inférieur en limitant le piétinement d'avril à juin

Maintien des roselières basses d'hélophytes par une faible pression de pâturage

Maintien d'un niveau d'eau dans la baisse jusqu'en juin = obstruer les connections aux fossés

Maintien de l'exclos

Maintien d'un niveau d'eau dans la baisse jusqu'en juin = obstruer les connections aux fossés

Restauration de l'habitat hygrophile inférieur en limitant le piétinement d'avril à juin

0 100 200 m

© IGN Paris - BD ORTHO© 2017

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le communal, en Réserve Naturelle Régionale, du Poiré-sur-velluire accueille un cortège d'espèces patrimoniales représentatives des prairies humides subsaumâtres des marais de l'Ouest.

En 2017, on dénombre 7 espèces protégées et 10 espèces inscrites sur le livre rouge régional des pays de Loire.

On retiendra la présence remarquable de l'Etoile d'Eau et de la Salicaire à trois bractées. Néanmoins, on constate que les populations d'Etoile d'eau sont en net recul par rapport à 2007. De nombreuses stations ont disparu, il en reste trois : deux de quelques pieds dans les zones les plus humides et une bien développée au niveau d'un secteur hygrophile exclu du pâturage (au niveau du nid de cigogne).

Nous rappellerons que la pression d'observation de 2017 est 4 fois plus forte qu'en 2007 (8 jours au lieu de 2,5), ce qui nous permet d'attester de manière fiable la non présence d'espèce en 2017.

La station de Salicaire à trois bractées est une nouvelle espèce pour le communal, avec deux belles stations : une au niveau de la zone exclue du pâturage du nid de cigogne et l'autre au pied d'une diguette de rétention de l'eau d'une baisse.

Ce qui pose la question de la pression de pâturage sur le marais, notamment au printemps.

Le travail de mémoire de Master d'Elsa Sourdil de 2017 sur la cartographie des habitats nous révèle que celui-ci reste fort en début de saison (2 UGB / ha). Les habitats hygrophiles inférieurs, là où se développent les espèces patrimoniales les plus remarquables, sont très dégradés par le passage du bétail. Les formations à *Eleocharis* sont déstructurées par le piétinement.

La régression ou disparition d'espèces comme l'Ache inondée et le Fluteau fausse renoncule, confirme la dégradation de l'habitat de l'hygrophile inférieur.

Comparativement à d'autres communaux, les baisses du communal du Poiré sont étroites, ce qui fait que l'impact du piétinement est encore plus marquant sur ces milieux, avec un impact plus fort. Ce qui demanderait une attention plus importante sur la préservation des milieux hygrophiles inférieurs du communal, qui rappelons-le représentent 2,7 ha sur les 240 de la RNR.

Avant que des mesures de préservation des zones hygrophiles d'avril à juin soient prises, nous conseillons de maintenir l'exclos autour du nid de cigogne. Puisque celui-ci sert de zone refuge aux deux plantes patrimoniales les plus remarquables et fragiles du marais, à savoir l'étoile d'Eau et la Salicaire à trois bractées.

Nous proposons en guise de perspectives de gestion, suite aux résultats de nos observations de terrain, habitats et comparaison des plantes patrimoniales entre 2007 et 2017, une carte des enjeux et perspectives.

Ces éléments sont donnés à titre indicatifs. Il s'agit de quatre types de mesure :

- Maintenir la zone d'exclos du nid de cigogne, dans un premier temps
- Stopper la dégradation par le surpiétinement printanier des baisses hygrophiles étroites et dégradées
- Retrouver une capacité à maintenir l'eau pluviale des baisses en connection avec le fossé.
- Conservation des roselières à hélrophytes basses de la parcelle aux oies, en tant qu'habitat d'espèce pour le Cuivré des marais. En limitant la pression de pâturage en début de printemps.

BIBLIOGRAPHIE

Ballaydier A., 2011. Cartographie des végétations et des plantes patrimoniales de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Denis-du-Payré. 81 p. *Mémoire : Biodiversité, Ecologie, Environnement, Université Joseph Fourier.*

Bensettiti F., Bioret F., Roland J, Lacoste J.-P., 2004. Prairies subhalophiles thermo-atlantiques 1410-3. Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 Habitats côtiers : 227-288.

Bouzille J-B., 1992. Structure et dynamique des paysages, des communautés et des populations végétales des marais de l'ouest. 303 p. *Thèse : Ecologie, Université de Rennes 1.*

Déat E., 2014 – Réserve Naturelle Régionale de Choisy – Cartographie des habitats. Fédération des chasseurs de Vendée. 56p.

Déat E., Perrinet M., Rebibo H., 2007. Relevés et cartographie des espèces floristiques patrimoniales des marais communaux en pâturage collectif. Symbiose environnement. 98 p.

Déat E., Thomas A., Dulac P., 2004. Communal du Poiré-sur-Velluire et abords. INPN, SPN-MNHN Paris, 22 p.

Déat E., Cardot O., 2015. Catalogue des habitats naturels du Marais poitevin. PNRMP, EPMP, OPNMP. 300 p.

De Foucault B., 1984. Systémique, structuralisme et synsystème des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises. 675 p. *Thèse : sciences naturelles, Université de Rouen Haute-Normandie.*

Delassus, Magnanon et al, 2014 - Classification physionomique et phytosociologique des végétations de Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire. Conservatoire Botanique National de Brest, 260 p.

Dupont P., 2001 – Atlas floristique de la Loire-Atlantique et de la Vendée. Etat et avenir d'un patrimoine. CBN de Brest, Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France, tome 1, 175 p et tome 2 (cartes et commentaires), 559 p.

Lacroix P. et al, 2008. Liste rouge des plantes vasculaires rares et/ou menacées en Pays de la Loire. Conservatoire Botanique de Brest, antenne régionale des Pays de la Loire, 86p.

Terrisse J., Déat E., 2013 - RNR de la Vacherie (85) : cartographie des habitats. Ligue pour la Protection des Oiseaux. 34 p. + annexes

Annexe 1 : liste des espèces végétales observées en 2017

Espèces observées en 2017 - Eliane Déat, Odile Cardot, Elsa Sourdril

	Roselière basse	Vasière dénudée	Herbier à renoncules aquatiques	Hygrophile inférieur	Hygrophile moyen	Hygrophile supérieur	Méso-hygrophile moyen à Renoncule sardie	Méso-hygrophile à Jonc de gérard	Méso-hygrophile supérieur à Laiche divisée	Mésophile oligotrophe à Orge maritime	Mésophile à Crételle et Renoncule acre	Mésophile rudérale	Mésophile à Jonc glauque	Berge du fossés de ceinture
Algues filamenteuses	X													
<i>Agrostis capillaris</i> . L., 1753														
<i>Agrostis stolonifera</i> . L., 1753	X	X	X	X	X	X	X		X			X	X	
<i>Allium vineale</i> . L., 1753											X	X		
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790														X
<i>Alopecurus bulbosus</i> Gouan, 1762						X	X	X		X				
<i>Alopecurus geniculatus</i> . L., 1753		X		X	X	X	X					X		
<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753											X	X		
<i>Althaea officinalis</i> . L., 1753													X	
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817														X
<i>Argentina anserina</i> (L.) Rydb., 1899						X	X		X					
<i>Atriplex hastata</i> . L., 1753		X												
<i>Baldellia ranunculoides subsp.repens</i> (L.) Parl., 1854				X										
<i>Barbarea intermedia</i> . Boreau, 1843.														
<i>Bellis perennis</i> . L., 1753							X	X	X	X	X	X	X	
<i>Bromus commutatus</i> Schrad., 1806												X		
<i>Bromus racemosus</i> L., 1762													X	
<i>Bupleurum tenuissimum</i>		X												
<i>Butomus umbellatus</i> . L., 1753	X													
<i>Calepina irregularis</i> (Asso) Thell., 1905.	X													X
<i>Calystegia sepium</i> (L.) R.Br., 1810													X	
<i>Callitriche brutia</i> Petagna, 1787	X	X	X	X										X
<i>Cardamine hirsuta</i> . L., 1753							X				X	X		
<i>Cardamine parviflora</i>					X									
<i>Cardamine pratensis</i> . L., 1753							X							X
<i>Carex disticha</i>									X					
<i>Carex divisa</i> Huds., 1762			X						X			X		
<i>Carex divulsa</i> Stokes, 1787							X					X		
<i>Carex flacca</i> . Schreb., 1771												X		
<i>Carex hirta</i> L., 1753													X	
<i>Carex otrubae</i> Podp., 1922	X											X	X	
<i>Carex riparia</i> . Curtis, 1783	X													
<i>Carex spicata</i> . Huds., 1762.												X		
<i>Centaurea calcitrapa</i> L., 1753												X		
<i>Cerastium dubium</i> (Bastard) Guépin, 1838					X									
<i>Cerastium fontanum</i> . Baumg., 1816												X		
<i>Cerastium glomeratum</i> . Thuill., 1799							X		X			X		
<i>Chamaemelum nobile</i> (L.) All., 1785										X				

<i>Trifolium ornithopodioides</i> L., 1753									X		X						
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753										X		X				X	
<i>Trifolium repens</i> L., 1753								X								X	
<i>Trifolium resupinatum</i> L., 1753									X								
<i>Trifolium squamosum</i> L., 1759								X	X	X	X	X	X	X	X	X	
<i>Trifolium subterraneum</i> . L., 1753									X		X						
<i>Urtica dioica</i> L., 1753																	X
<i>Veronica catenata</i> Pennell, 1921			X														
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753												X	X	X			
<i>Veronica persica</i> . Poir. 1808								X				X	X				
<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821													X				